

La Gazette - N°51 - Août 2024

« Au cœur du village »

Edito

Chères Saint-Martinoises, chers Saint-Martinois,

Les enfants, les enseignants et le personnel communal scolaire vont

reprendre le chemin de l'école. Nous espérons que l'agrandissement créé leur apportera davantage de confort, et facilitera la bonne organisation générale de notre école.

La structure modulaire positionnée sur le parking face à la départementale 12 a été enlevée, ce qui laissera davantage de place pour les entrées et sorties.

Après des vacances bien méritées et une pause réparatrice, toute l'équipe municipale vous souhaite une très bonne rentrée.

A.LAPEGUE

Pré inscription au portail de réservation de l'accueil périscolaire

Nous rappelons aux parents qui souhaitent bénéficier des services de la garderie qu'ils doivent impérativement s'inscrire sur le site :

https://saintmartindehinx.portailfamilles40.fr

Les inscriptions seront ouvertes 15 jours avant la rentrée. Sans la création d'un compte, il sera impossible d'inscrire le ou les enfants à l'accueil périscolaire, à compter du 2 septembre.

Conseil municipal du 30 juillet

Le mardi 30 juillet, le conseil municipal s'est réuni pour traiter des points suivants :

- acquisition amiable d'immeuble (abroge et remplace la délibération n°2024_05_07_DR5) : Bar hôtel restaurant du Fronton
- Convention relative au fonctionnement de la fourrière animale du chenil de Birepoulet de Capbreton
- Vote de deux subventions supplémentaires
- Demande de subventions auprès de MACS (Fond d'Investissement Local) pour le déploiement de l'autoconsommation photovoltaïque installée sur l'extension de l'école
- Contribution de MACS à l'établissement public foncier local « Landes Foncier » contribution de la commune à MACS
- CAF des Landes : approbation de l'avenant à la convention d'objectifs et de financement 2023/2024
- Marché public : extension de l'école, avenant n°1 lot 1 et n°2 lot 2
- Questions diverses.

Monsieur le Maire a présenté les plans de financement et les calendriers des projets : « Habitat inclusif social pour séniors » et « Aménagement du plateau sportif sur le site du Ruisseau ». Les délais d'instruction des dossiers concernant l'habitat inclusif social sont relativement longs ; ce qui ne laisse pas envisager une clôture administrative du dossier avant le printemps 2025. Le conseil municipal souhaite cependant rester dans une dynamique positive de mise à niveau de nos infrastructures. C'est pourquoi, l'aménagement du site du ruisseau va débuter plus tôt, du fait des délais de réponse plus courts de nos partenaires.

Nous restons dans l'attente des réponses concernant les demandes de dotations de l'Etat (DETR et DSIL), pour connaître nos marges de manœuvre ; le tumulte électoral du mois de juin n'a pas permis aux parlementaires d'être présents aux commissions d'attributions habituelles de juillet qui se tiennent dans chaque Préfecture. Ces réunions ont donc été déplacées au mois de septembre, ce qui décale la clôture des plans de financements et le démarrage des projets locaux.

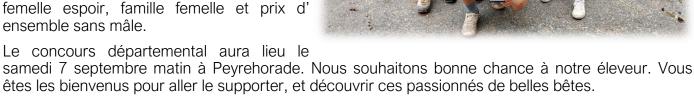
Les reconnaissez-vous ...?



Comice agricole

Le samedi 3 août, les éleveurs de « Blondes d'Aquitaine » se retrouvaient autour des arènes de Saint Vincent de Tyrosse pour le concours cantonal. Saint Martin de Hinx était représenté par l'élevage DARETS de la maison Bellegarde.

Comme à l'accoutumée, le cheptel avait fière allure, signe d'une attention particulière portée aux animaux. Les membres de la famille étaient mis à contribution pour mener « nos belles blondes » sur le devant de la scène. Ainsi, trois prix ont été remportés : femelle espoir, famille femelle et prix d'ensemble sans mâle.



Décès de Patrick FAGNIEZ

Monsieur Patrick FAGNIEZ, membre du comité consultatif municipal dédié aux infrastructures, nous a quittés le 4 août dernier.

Il s'était porté candidat dès le début du mandat pour intégrer cette instance et représenter les autres citoyens Saint-Martinois ; il nous a apporté son expérience, son expertise technique, et il nous a accompagné dans les réflexions, notamment pour la création de « l'habitat inclusif social pour séniors » et le futur aménagement de « l'ancienne Mairie ». Nos échanges ont été agréables et constructifs.

Nous le remercions pour son implication au service des autres Saint-Martinois.

A.LAPEGUE

AGENDA

- Forum des associations : 30 août

- Inauguration de l'extension de

l'école : 31 août

Bienvenue à

Charly CAPDEVIOLE, né le 28 juillet Maïna COUCHOT LECLERC, née le 8 août

